

## **Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation**

Jeudi 12 octobre 2023

**Depuis l'incendie de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation à la mi-journée.**

- Point sur le suivi du site du sinistre : depuis la fin des opérations de secours, c'est le propriétaire du site, Rouen Habitat, qui a pris le relais et assure le gardiennage du site et la gestion des décombres.

Depuis hier, Rouen Habitat a mandaté une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de déterminer la solution et l'entreprise à retenir pour la gestion/sécurisation/enlèvement ('encapsulation' ou autre) des décombres. Le protocole de prise en charge définitif des décombres sera validé en lien avec les autorités sanitaires et fera l'objet d'une communication, d'ici la fin de cette semaine ou en début de semaine prochaine.

En parallèle la brumisation se poursuit à l'aide de quatre brumisateurs, afin de maintenir les particules au sol.

- résultats des analyses : 5<sup>ème</sup> campagne d'analyse, pas d'amiante détecté dans l'air

La dangerosité de l'amiante est liée à son éventuelle inhalation. L'analyse de l'air est donc primordiale. Les quatre campagnes de prélèvements effectuées depuis la semaine dernière (1er, 3, 6 et 10 octobre) n'ont révélé aucune détection d'amiante dans l'air, dans aucun des prélèvements. Tous ces résultats sont publics et disponibles dans leur intégralité sur rouen.fr.

Une 5<sup>ème</sup> analyse d'air a été menée, directement au sein du groupe scolaire des Pépinières (au niveau du réfectoire), pendant 24h entre le 10 et le 11 octobre. Les résultats ne révèlent, à nouveau, aucune présence d'amiante dans l'air. Comme pour toutes les autres campagnes de prélèvements, vous trouverez les résultats en annexe de ce communiqué de presse et sur le site :

<https://rouen.fr/evenement/2023/10/dernieres-informations-sur-lincendie-immeubles-dans-quartier-saint-julien>

Ainsi, à ce jour, cinq campagnes menées de façon indépendante, sur des points différents et à des dates différentes après l'incendie, ont toutes conclu à l'absence de détection d'amiante dans l'air.

- organisation des prochaines campagnes de prélèvements, chez les particuliers :

Comme annoncé en réunion publique dimanche dernier, de nouvelles analyses d'air vont être organisées chez des particuliers. 6 logements situés à proximité de l'école (trois rue de Gessard, deux rue Parmentier et un rue Duval), choisis en lien avec les autorités préfectorales et sanitaires, et avec l'accord des résidents bien entendu, ont été retenus.

Des pompes seront installées aujourd'hui aux domiciles des personnes concernées. Les résultats devraient être connus au début de la semaine prochaine.

- Mesures concernant les particules fines :

ATMO Normandie a procédé à l'installation d'un dispositif resserré de mesures autour de la zone incendiée, à la demande de la Ville de Rouen et en lien avec le SDIS76. Les équipes techniques d'ATMO Normandie ont installé un analyseur à l'école élémentaire Pépinières Saint-Julien, à proximité du site de l'incendie. Cet appareil permet de mesurer 24h/24 les concentrations de particules (PM10 et PM2.5) dans l'air ambiant. Les résultats sont consultables en direct sur :

<https://www.atmonormandie.fr/dataviz/mesures-aux-stations/>

Deux seuils sur le court terme existent pour la protection des personnes :  
- 50  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne journalière pour le niveau d'information et de recommandation  
- 80  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne journalière pour le seuil d'alerte.

L'analyseur de particules a été installé le 3 octobre. Aucun dépassement de seuil n'a été observé jusqu'au lundi 9 octobre. Le seuil dit 'de recommandation' (50  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) a été dépassé lundi 9 octobre. Le seuil dit 'd'alerte' a été dépassé mardi 10 octobre, avec une moyenne journalière de particules PM10 de 105  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  ce jour-là. Mercredi 11 octobre, le pic était d'ores et déjà redescendu à 56  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ , donc en dessous du seuil dit 'd'alerte'.

L'explication à cette évolution réside principalement dans l'emploi de la brumisation sur le site incendié et des particules générées à partir des micro gouttelettes d'eau émises.

Ces pics coïncident avec l'installation des brumisateurs afin d'humidifier les décombres et de maintenir les poussières au sol. 2 brumisateurs ont été installés mardi 3 octobre 2023. 2 brumisateurs supplémentaires ont été placés vendredi 6 octobre. La présence constante de brume place le capteur dans un environnement humide inhabituel pour la mesure des particules. L'hypothèse la plus probable est que ces particules soient composées, lors des pics enregistrés, majoritairement de l'eau utilisée dans les brumisateurs.

On retrouve, en fraction minoritaire, des composés carbonés dans ces particules, détectés par un analyseur de carbone élémentaire, traceur de combustion, issus de l'incendie ou d'autres sources de combustion telles que la circulation routière, les feux de cheminée ou l'industrie. Mais cette fraction est clairement minoritaire.

Pour rappel, ATMO Normandie ne réalise pas de mesures d'amiante et les concentrations de particules mesurées ne renseignent en rien sur les niveaux d'amiante. Les mesures d'amiante sont celles indiquées plus haut et disponibles sur le site rouen.fr.



- Numéro vert pour les particuliers :

A la demande du Maire, Rouen Habitat a fait appel à la société Séché Urgences Interventions afin de mettre en place un numéro vert dédié à l'enlèvement des débris chez les particuliers ou dans l'espace public. Les habitants qui retrouvent sur leur terrain des retombées de l'incendie et du panache de fumée peuvent contacter le numéro vert : 0 800 000 430.

Depuis le lancement du numéro vert, 439 appels ont été réceptionnés. En une semaine, 341 interventions (78%) chez les habitants ont d'ores et déjà été réalisées.

- Suivi des immeubles 'Verre et Acier' :

Au-delà du site de Saint-Julien, il existe deux immeubles dits 'Verre et Acier' sur le territoire de Rouen : l'un propriété du Rouen Hockey Elite 76, l'autre propriété privée.

Le Maire de Rouen a écrit à ces deux propriétaires afin de les alerter formellement quant au risque incendie, et connaître les mesures prises par les propriétaires pour prévenir, limiter et gérer ce risque.

Concernant le site de Saint-Julien, une réunion est programmée dès cette semaine avec le propriétaire actuel –Rouen Habitat- et le propriétaire futur –COGEDIM-, pour évoquer notamment le calendrier de démolition du site.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur [www.rouen.fr](http://www.rouen.fr) et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53